

CoachCopro® est le **service gratuit et indépendant de la rénovation énergétique dédié à la copropriété.**

L'Agence de l'énergie et le CAUE du Val-de-Marne réalisent des missions de service public et proposent **un accompagnement gratuit, neutre et indépendant auprès des copropriétés en associant la double compétence d'architecte et d'ingénieur.** Ce suivi se concrétise via des permanences gratuites réalisées dans les villes partenaires en lien avec l'outil CoachCopro®, plateforme numérique de la rénovation énergétique en copropriété.

**Simplifiez-vous la rénovation énergétique !**

Pour en savoir plus : <https://ale-caue94.coachcopro.com>

CAUE du Val-De-Marne  
36 rue Edmond Nocard  
94 700 MAISONS-ALFORT  
01 48 52 55 20  
[www.caue94.r](http://www.caue94.r)



# Atelier' COPRO

Ateliers pratiques pour vous guider à chaque étape d'un projet de rénovation



copropriétaires  
et syndics



10 participants  
par atelier



1h30

## INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE

Un projet de rénovation en copropriété, de la phase audit à la phase travaux, dure environ 4 ans. C'est donc un projet qui demande un investissement continu. Les porteurs de projet peuvent alors se sentir désemparés face à des démarches complexes, des interlocuteurs multiples et à des questions techniques qu'ils ne sont pas en mesure de maîtriser.

C'est pourquoi l'Agence de l'énergie et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val-De-Marne proposent un cycle d'ateliers à destination des copropriétaires et syndics de copropriété. Les ateliers permettent d'aborder les différentes étapes d'un projet de rénovation grâce à des exercices pratiques.

## ACTUALITÉ



Dans le cadre du programme RECIF, en partenariat avec ID Énergies, l'Agence de l'Énergie du CAUE 94 réalisera divers événements auprès des copropriétaires et syndics de copropriétés tels que des conférences et visites de chantier. Nous vous tiendrons au courant des dates à venir.

## PROGRAMME

### Atelier' COPRO n°1

**Comment réaliser un audit pour notre copropriété ?**

Mardi 11 février 2020 • de 18h à 19h30 • Locaux du CAUE

Il est conseillé aux copropriétés de réaliser un diagnostic énergétique de leur immeuble avant d'envisager des travaux. L'atelier vous apportera les outils nécessaires au choix de l'audit et des prestataires adaptés aux besoins de la copropriété.

### Atelier' COPRO n°2

**Quels professionnels mobiliser pour nos travaux ?**

Mardi 21 avril 2020 • de 18h à 19h30 • Locaux du CAUE

Après l'audit, certaines copropriétés ne savent pas quelles démarches entreprendre pour amorcer des travaux ou vers quels professionnels se tourner. L'atelier vous fournira les conseils essentiels à la recherche des professionnels qui réalisent vos travaux (aide à la rédaction du cahier des charges et analyse de devis).

### Atelier' COPRO n°3

**Comment le conseil syndical peut-il accompagner au mieux la copropriété dans son projet de rénovation ?**

Mardi 16 juin 2020 • de 18h à 19h30 • Locaux du CAUE

Le rôle du conseil syndical est primordial et central pour mener à bien un projet de rénovation énergétique dans une copropriété. L'atelier orientera le conseil syndical à chaque étape du projet pour sensibiliser les copropriétaires et pour préciser ses responsabilités vis à vis des interlocuteurs : syndic, maître d'œuvre, entreprises.